

**Retrait de lots de Valsartan des officines**

## **Des marques commerciales locales non concernées**

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) a diffusé, le 19 juillet dernier, un communiqué alertant sur le retrait, du marché national, de lots de Valsartan et de Valsartan/hydrochlorothiazide, indiqués pour les maladies cardiaques notamment. Ce retrait préventif a été décidé à cause d'une impureté retrouvée dans la substance active fabriquée par la société chinoise Zhejiang Huahai Pharmaceuticals, soupçonnée d'être cancérigène pour l'homme. Il n'en demeure pas moins que certains groupes pharmaceutiques algériens, qui produisent cette molécule localement dont El-Kendi, ne sont pas approvisionnés par le ce fournisseur, affirment des sources proches de la tutelle. À ce titre, les traitements prescrits pour des pathologies cardiaques précises (poussées hypertensives, décompensation d'une maladie cardiovasculaire, accidents vasculaires...) ne seraient pas touchés par l'alerte. D'ailleurs, le ministère de tutelle a bien précisé que ce sont 16 marques commerciales de médicaments contenant du Valsartan qui ne sont plus autorisées à la mise sur le marché national.